



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Présidente  
du Conseil d'État

Luxembourg

Luxembourg, le 20 mai 2020

Personne en charge du dossier :  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.243 / 60.244 - 677 / jls

- Objet : 1° Projet de loi complétant le Code du travail en portant création d'un congé pour soutien familial.
- 2° Projet de règlement grand-ducal portant exécution de l'article L. 234-81, paragraphe 1<sup>er</sup>, point 1°, du Code du travail relatif à la constatation de l'impact dommageable dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de soumettre à l'avis du Conseil d'État le projet de loi et le projet de règlement grand-ducal sous rubrique, élaborés par le Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Je joins en annexe les textes des projets respectifs avec leurs exposés des motifs, commentaires des articles, les fiches d'évaluation d'impact respectives ainsi que la fiche financière commune.

Les avis de toutes les chambres professionnelles et les avis du Conseil supérieur des personnes handicapées et du Conseil supérieur pour personnes âgées seront été demandés et vous parviendront dès réception.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration saurait gré à votre Haute Corporation de bien vouloir aviser le projet de loi et le projet de règlement grand-ducal sous rubrique dans les meilleurs délais possibles, étant donné que les dispositions y contenues font partie des mesures de lutte du Gouvernement contre les effets de la pandémie du Covid-19.




LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre  
Ministre d'État  
Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen